

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
17 juin 2021**

Présidence : Mme Laetitia Jaccard Gaspar

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 644/21, relatif à la modification des statuts de l'ACRG, où le rapport de la commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

- Article premier** d'adopter les statuts révisés de l'ACRG conformément à la décision de son Conseil intercommunal du 28 avril 2021
- Article 2** l'entrée en vigueur de la modification des statuts dès son approbation par le conseil d'Etat.

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2021.

La Présidente :



Laetitia Jaccard Gaspar

La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich